



W8BANAKI PILASKW

Le journal Abénaki d'Odanak

Volume 8 Numéro 3

Octobre 2014

Mot du Chef



Rick O'Bomsawin
Chef

Kwaï, chers membres de la Bande,

Une des questions importantes sur notre table cet automne est le droit matrimonial. Il est essentiel que nous accordions toute notre attention sur ce sujet, et que nous travaillons ensemble pour la sauvegarde de notre territoire. Nous devons nous assurer de le conserver pour les générations futures. Cela doit être fait dans le respect des engagements contraignants entre un homme et sa femme. Bien que nous devons nous efforcer de comprendre et de considérer l'investissement de chacune des parties et ainsi protéger les intérêts des deux conjoints, nous devons également veiller à ce qu'aucun accord ne puisse nous faire perdre nos terres comme par le passé. Nos terres doivent demeurer des terres abénaquises pour les générations futures. Comme vous pouvez le constater, on ne peut pas se permettre de passer à côté.

Un comité permanent de membres de la communauté a été formé pour répondre à cette question et pour développer une alternative à la proposition présentée par le gouvernement fédéral. En tant que gouvernement, nous devrions avoir le droit de créer nos propres lois en la matière, selon nos propres visions du monde, conservant ainsi notre communauté et les traditions. Nous ne pouvons pas voir nos terres contrôlées par un gouvernement de l'extérieur.

Suite à une rencontre entre un groupe de Chefs autochtones du Québec et le premier ministre du Québec, nous avons conclu un accord afin de créer une table ronde, nous mettant ainsi sur un pied d'égalité au sujet de l'intérêt concernant les ressources naturelles de nos terres. Ce sont de bonnes nouvelles considérant les préoccupations sérieuses de notre peuple et de nos sympathisants en matière de contrôle, des intérêts et de l'exploitation de nos terres et des ressources. Avec tous les défis auxquels nous sommes confrontés, nous devons comprendre pleinement les conséquences des accords qui impliquent les intérêts communs.

Un bon exemple d'une réflexion tardive dans l'histoire sur des accords qui ont changé un mode de vie, est représenté dans un film que j'ai eu l'honneur d'assister intitulé « Trick or Treaty », réalisé par notre propre Alanis O'Bomsawin. Dans ce film, elle met en évidence la réflexion qu'a pu avoir le Chef Stan Louttit sur un accord spécifique, le Traité no 9, et les conséquences que cela a eu pour son peuple. Elle se penche également sur les nombreux mouvements qui tentent de mettre en lumière ces questions et ainsi changer l'avenir de notre peuple.

Ces accords n'ont peut-être pas eu un grand impact sur les gens à l'époque, mais ils ont certainement affecté et modifié le résultat créant d'énormes défis pour les générations futures. Nous allons certainement organiser une projection de ce film dans notre Communauté, ce qui va inévitablement susciter de nouveaux débats. Pour l'instant je vais vous laisser avec la pensée que nous devons avancer avec prudence et réflexion sur les questions qui continuent de menacer notre souveraineté...

Avec le froid à nos pieds, permettez-moi de vous souhaiter de la chaleur, avec familles et amis, et quelques bons projets pour affronter les défis.

Paix et amitié.



Crédit photo : François Pilon

Une quatrième édition du Défi Course à la Vie réussie!

Le jeudi 4 septembre a eu lieu la quatrième édition du Défi Course à la vie à Odanak. Plus de 100 personnes ont pris part à l'événement et près de 1 800\$ ont été amassés et remis à Innu Meshkenu et à la Fondation prévention suicide les Deux Rives. Nous tenons à remercier chaleureusement tous les participants.

C'est toujours un immense plaisir de voir autant de gens de la communauté envahir les rues. Une trentaine d'enfants ont couru le un kilomètre et ont reçu avec grand bonheur leur médaille. Le véritable défi n'est pas celui que l'on mesure avec le chronomètre, mais il réside dans le fait de participer, d'aller jusqu'au bout et de se dépasser. Un sentiment habite tous les marcheurs et coureurs à la fin du parcours et c'est la fierté. Pour nous, c'est le sentiment du devoir accompli.

De retour l'an prochain pour une édition spéciale cinquième anniversaire!

Evelyne Boisvert et Atoan O'Bomsawin

Bravo Justine!



Félicitations à Justine M'Sadoques-Plourde qui est la première Abénakise d'Odanak diplômée du programme science humaine profil Première Nation de l'institution Kiuna. Nous sommes fiers de toi.

La famille M'Sadoques





Mot de Claire O'Bomsawin



Claire O'Bomsawin
Conseillère

Kwai,
Encore une belle occasion de vous donner des nouvelles de notre communauté. L'été est une saison plus calme au Conseil, car c'est le temps des vacances et tous les ministères sont également au ralenti.

L'automne est à nos portes et les activités des aînés reprennent comme les dîners, les déjeuners et beaucoup d'autres.

Un comité a été formé pour organiser des activités pour les aînés et leurs familles, donc pour toute la communauté. Il y aura plein de belles surprises à venir. Cependant, cette activité aura lieu seulement l'an prochain en septembre, car ça demande beaucoup d'organisation.

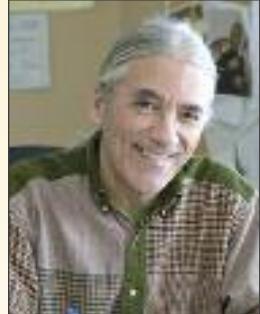
Tous les travaux mineurs pour les personnes à faible revenu sont terminés. Je crois que les gens ont bien apprécié.

Dans la communauté, nous avons une artiste qui se nomme Joyce Panadis dont nous sommes très fiers qui expose de plus en plus et qui remporte des prix. Bravo Joyce!

En terminant, je vous souhaite un bel automne. Le Conseil a un numéro sans frais 1 888 568-2810 pour toute information.

À la prochaine!

Mot de Réjean O'Bomsawin et Alexis Wawanoloath



Réjean O'Bomsawin et Alexis Wawanoloath
Conseillers

Kwai chers concitoyens Abénakis d'Odanak,

Le jeudi 26 mars dernier, le Conseil des Abénakis d'Odanak a décidé par décision majoritaire d'aller de l'avant avec un projet de construction d'un nouveau centre administratif pour le Conseil de bande. Le projet est estimé à 1 576 500\$ équivalent à 150\$ du pied carré avec des coûts d'opération sur 15 ans de

720 000\$ en chauffage, climatisations et éclairage. Comme il s'agit d'un montant important pour notre Nation, nous proposons que les différentes soumissions puissent être étudiées durant le mois d'octobre et que les membres puissent donner leur avis durant la consultation concernant les droits matrimoniaux qui aura lieu en novembre. De cette manière, tous pourront avoir leur mot à dire sur cet important projet.

Nous proposons qu'une autre option de construction soit étudiée dans le processus de soumission. Des technologies de construction, d'éclairage, de chauffage et de climatisation développées par Jean-Claude Tessier, docteur en génie civil et fondateur TECNUM, sont disponibles. Cette entreprise nous propose un projet aux mêmes dimensions à 125\$ du pied carré ou à 140\$ du pied carré avec une garantie de coût d'opération de 0\$ pour les frais de chauffage, de climatisation et d'éclairage. De plus, ces méthodes de construction écologiques sont

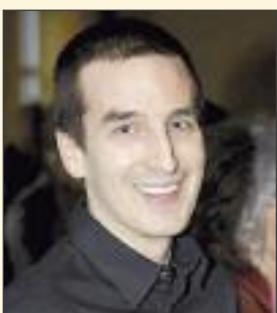
admissibles à plusieurs fonds. Ceci pourrait faire en sorte que notre bâtiment administratif nous coûterait entre 70\$ et 105\$ du pied carré. Dépendamment des scénarios, avec la méthode TECNUM nous pourrions bénéficier d'économies avec les coûts d'opération allant de 957 050\$ à 1 620 790\$. TECNUM s'engage aussi à engager majoritairement des travailleurs de la communauté.

Pour tous ces éléments soulevés, nous aimerais que les membres des Abénakis d'Odanak aient la chance de se prononcer à ce sujet. Nous croyons fermement que nous avons ici une opportunité d'économiser et de mieux vivre en harmonie avec la Terre Mère. Nous sollicitons votre appui dans cette démarche. Si vous voulez aussi une consultation, venez nous le signaler en grand nombre.

**Réjean
O'Bomsawin**

Alexis Wawanoloath
Cell : 450 561-8113
awawanoloath@caodanak.com

Mot de Mathieu G. O'Bomsawin



Mathieu G. O'Bomsawin
Conseiller

Kwai mziwi,

J'espère que vous avez tous passé un très bel été!

d'emploi d'Odanak, du Grand Conseil de la Nation Waban-Aki et de l'artiste abénakis Raphaël Benedict, nous avons présenté une carte touristique qui permettra d'augmenter la visibilité des produits et des services destinés principalement aux touristes. Je tiens à souligner le travail remarquable de monsieur Raphaël Benedict qui a dessiné la carte et les bâtiments de façon authentique dans un délai très court. Wliwni M. Benedict!

FÊTE DE LA FAMILLE

Le samedi 2 août dernier avait lieu la fête de la famille. En tant que délégué à la jeunesse et membre du Comité M8wwa, j'ai eu l'occasion de participer à l'organisation de cette journée initié par le Service à l'Enfance et à la Famille des Premières Nations (SEFPN). Merci aux membres du comité organisateur qui ont contribué au succès de l'événement : Helen Watso, Jenny M'Sadoques, Mylène Trudeau, Suzie O'Bomsawin et Evelyne Boisvert. Environ 65 personnes se sont présentées pour participer aux différentes activités offertes telles que : bataille de ballons d'eau, création d'une bannière collective, activités de stimulation et de sensibilisation, etc. En espérant que cette journée de la famille devienne une tradition annuelle qui permettra aux gens de la communauté de se rassembler un peu plus souvent durant l'été.

FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES

Pour une 4^e année consécutive, les travaux de fouilles archéologiques ont repris durant le mois d'août afin de conclure ce qui avait été entrepris entre 2010 et 2013 dans la cour de l'église. Une subvention supplémentaire d'environ 46 000\$ avait été octroyée pour cette année seulement, dans le but de finaliser ces travaux et également d'entreprendre des fouilles au Moulin de la rivière aux Vaches. En ce sens, j'aimerais reconnaître les retombées positives que ce projet a apportées à notre communauté, notamment auprès des jeunes

qui ont participé activement aux recherches. Ce projet d'envergure pour notre communauté leurs auront permis d'entrer en contact et d'apprendre sur le mode de vie de leurs ancêtres ayant vécu au 18^e siècle. Je veux également saluer le professionnalisme et la rigueur des scientifiques Geneviève Treyvaud et Michel Plourde qui ont contribué à mieux documenter la présence des Abénakis sur la rivière St-François. Par ailleurs, le 1^{er} octobre dernier, au congrès de la Société des Musées du Québec (SMQ) le Musée des Abénakis se voyait remettre le Prix Excellence groupe institutionnel 3 pour le projet de fouille Fort d'Odanak : le passé revisité. Le lauréat d'un Prix Excellence est une personne, un groupe ou une institution dont le projet muséal dépasse les standards établis et se distingue par la qualité des productions ou des projets présentés au cours de l'année. Félicitations à toute l'équipe du Musée des Abénakis pour cette belle reconnaissance de la part de vos pairs!

MENTION SPÉCIALE

Durant le weekend du 23-24 août dernier, une artiste émergente de la communauté, Madame Joyce Panadis a participé à la première exposition internationale du Pencil Art Society, qui se tenait à Repentigny. Cette exposition de 106 dessins regroupait 57 artistes provenant de 11 pays. Madame Panadis s'est démarquée lors de cet événement en remportant la mention spéciale Prismacolor pour son œuvre Des générations de fierté. Félicitations Joyce pour ce prix, je vous souhaite de continuer votre carrière avec autant de passion que vous en démontrez!

En terminant, j'aimerais souhaiter une très belle année scolaire à tous les étudiant(es) qui entament une nouvelle année.

Wli tagw8gw mziwi!
Bonne saison automnale à tous!





Mot du directeur général



DANIEL G. NOLETT
Directeur général
Conseil des
Abénakis d'Odanak

Kwaï nid8bak! L'été a été fort chargé au Conseil comme en fait foi la liste des travaux exécutés et les projets en cours. Le Conseil a d'abord investi pour refaire une beauté au terrain du Musée et dans le « Carré d'église » comme on l'appelle et ce, avant la tenue du Pow Wow en début juillet. En effet, nous avons acheté des nouvelles tables de pique-nique (6) et des nouveaux bancs de parc (8). De plus, nous avons fait démolir le vieux « gazebo ». Il était rendu à la fin de sa vie utile. Son état de dégradation était tel, qu'il était rendu dangereux. Nous en avons fait reconstruire un neuf. Nous avons fait tourber une partie du terrain en face du Musée. Nous avons fait refaire le perron et la rampe d'accès de la petite chapelle. Finalement, nous avons fait installer des mains courantes à l'entrée principale de l'église catholique afin de faciliter l'accès aux personnes âgées ou à mobilité réduite.

Au courant du mois de juin, nous avons aussi fait construire un garage pour les besoins d'entreposage des équipements et outils du Bureau Environnement et Terres. Le garage a été construit derrière le bureau de poste. Dans la même période, nous avons fait repeindre le Centre communautaire, le garage des travaux publics et la bibliothèque.

Après seulement deux (2) ans, la peinture s'écaillait déjà. Ces travaux ont été faits aux frais de la compagnie SICO.

À la suite de l'adoption par le gouvernement du Canada de la Loi sur les biens familiaux dans les réserves et les droits ou intérêts matrimoniaux en décembre 2013, le Conseil a confié le mandat à Me Marie-Ève Bordeleau de rédiger un projet de Loi sur les biens familiaux pour la communauté d'Odanak. La Loi fédérale entrera en vigueur le 16 décembre 2014. Si nous n'adoptons pas notre propre Loi, c'est la Loi fédérale qui va s'appliquer. Dans cette édition du Pilaskw, vous trouverez plus de détails dans un article traitant spécifiquement de notre projet de Loi et du processus de son adoption. Je vous mets le lien Internet de la Loi fédérale si vous désirez la consulter : <http://laws-lois.justice.gc.ca/PDF/F-1.2.pdf>.

Le 18 juillet dernier, le Conseil a adopté les États financiers vérifiés 2013-2014. 2013-2014 a été, encore une fois, une bonne année et la bonne gestion à l'interne a permis au Conseil de dégager un surplus de 677 298\$. Vous trouverez les détails des États financiers condensés 2013-2014 dans le rapport annuel qui vous sera envoyé sous peu (si vous ne l'avez pas déjà reçu). Vous pouvez toujours venir au bureau administratif pour consulter les états financiers vérifiés détaillés. Vous pouvez également venir poser vos questions au sujet de ces mêmes états.

Nous avons procédé, au courant du mois de juillet, à l'installation de nouveaux modules d'hébergement

dans le parc de la rue Skamonal. Cet investissement était rendu nécessaire afin de rafraîchir les aires de jeux de nos enfants.

En début septembre, les travaux pour l'agrandissement du poste de police ont débuté. Il s'agit d'un agrandissement d'environ 1000 pieds carrés. Nous y retrouverons une salle pour les patrouilleurs et des espaces de bureaux additionnels. Les coûts sont estimés à environ 200 000\$.

En septembre, le Conseil a également adopté le nouveau plan de mesures d'urgences de la communauté. Le plan a été mis à jour pour tenir compte de notre réalité de 2014. Cette mesure était rendue nécessaire également en raison du processus d'accréditation du Centre de Santé d'Odanak. Nous avons travaillé étroitement avec la firme de consultants R3Solution. La mise à jour du plan a été financée par Santé Canada.

Les travaux pour la construction du nouveau bureau administratif ont débuté au début octobre. Il sera construit derrière le présent bureau administratif. Il s'agit d'un bâtiment de deux (2) étages. Les coûts de construction sont estimés à environ 1,3 millions de dollars. Le financement sera composé essentiellement des surplus des années 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014. Aussi, nous allons puiser dans le Fonds d'Initiatives Autochtones II du Secrétariat aux Affaires Autochtones. Si tout se passe comme prévu, nous ne devrions pas avoir besoin d'emprunter pour la construction du nouveau bureau.

Des nouvelles du Comité M8wwa

CONCERT DE MUSIQUE

Le 16 mai dernier, les élèves du département de musique du Collège Notre-Dame de Montréal sont venus nous rendre visite dans le cadre de leur tournée dans les communautés autochtones du Québec. Le concert qu'ils ont offert gratuitement aux membres de la communauté était tout simplement magnifique! Nous remercions le curé Pierre Houle qui a bien voulu que ce concert ait lieu en l'église d'Odanak! De plus, un cercle de partage a été organisé le lendemain avant le départ des élèves. Il s'agissait d'une belle opportunité tant pour les membres de la communauté que pour ces élèves en visite de participer à un cercle de discussion qui leur permettait de mieux comprendre les différentes réalités vécues dans les communautés autochtones.

GALA DE LA RELÈVE : MERCI!!!

Le 12 juin 2014, les membres du Comité M8wwa se sont vus décerner un prix lors du Gala de la relève organisé par le Services à l'Enfance et à la Famille de Premières Nations (SEFPN) dans la catégorie : implication communautaire. Kchi wliwni pour cette reconnaissance, nous en sommes vraiment fiers!



De gauche à droite sur la photo :
Mathieu O'Bomsawin-Gauthier, Jennifer O'Bomsawin, Suzie O'Bomsawin, Marc-Olivier O'Bomsawin et Alice Thompson (absentes sur la photo : Mandi Thompson et Mélanie O'Bomsawin)

JOURNÉE FAMILIALE D'ODANAK

Des membres du Comité M8wwa ont participé à l'organisation et ont participé aux activités de la Journée familiale qui a eu lieu le 2 août 2014. Cette journée a été une belle occasion pour s'amuser et profiter du soleil chaud de l'été! Nous espérons que cette édition sera le point de départ de nombreuses autres!

SITE TRADITIONNEL

Dans le cadre d'une subvention de 3 500\$ reçue via le Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ), nous avons développé l'idée de créer un site traditionnel dans le but d'y organiser des rassemblements communautaires. Le site sera constitué, entre autres, d'un tipi et d'une aire de feu. De plus amples détails sont à venir quant à l'emplacement de ce site ainsi que la date d'ouverture officielle.

PROJECTION DE QUÉBÉKOISIE

Grâce à chacune des personnes présentes, la projection de Québékoisie, le 12 septembre 2014, a été une belle réussite! Plus d'une trentaine de personnes ont répondu à l'invitation du Comité. Wliwni pour votre participation et nous vous disons à une prochaine projection!

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions sur le Comité M8wwa ou sur les activités auxquelles les membres du Comité participant!

Vous avez des idées de projets?
Vous voulez vous impliquer auprès du Comité?
Contactez-nous!



Wliwni,
Les membres du Comité M8wwa



Comité M8WWA Committee





ENVIRONNEMENT ET TERRE D'ODANAK

Des nouvelles du Bureau environnement et terre d'Odanak

LE PROJET KABASA



Kabasa



Pêche à l'esturgeon



Recherche de larves d'esturgeons



Larves d'esturgeons

Pour la troisième année consécutive, l'équipe du Bureau environnement et terre était sur l'eau au printemps afin d'étudier la reproduction de l'animal qui symbolise la communauté, notre cher KABASA (l'esturgeon jaune). Ce printemps, nous avons capturé et étudié plus d'une cinquantaine de ces gros esturgeons à Drummondville.

Comme nouveauté cette année, nous avons fait l'étude de la dérive larvaire. En effet, pendant la période de reproduction, l'esturgeon jaune dépose des œufs dans le fond de la rivière qui collent au fond jusqu'à leur éclosion. Les larves se laissent ensuite dériver par le courant de Drummondville jusqu'au fleuve Saint-Laurent. Ce printemps, nous avons installé des filets qui captent les particules dans le courant afin de récolter les larves lors de leurs passages. À cet effet, pendant près de 20 jours nous avons collecté et trié le matériel accumulé quotidiennement dans nos filets de dérive à la recherche de larves d'esturgeon jaune. Nous avons fait appel à des gens d'Odanak afin de nous aider dans ce travail colossal. Merci à Anette Nolett, Dianne Nolett, Denise

Panadis, Precilla Watso, Claire Laramé, Angelica Duane, Barbara Ann Watso, Goergette Nolett et Christine Gill. Nous avons d'ailleurs récolté plus d'une centaine de larves d'esturgeon. Ceci nous permet aujourd'hui d'estimer le nombre de larves produites cette année dans la rivière Saint-François afin d'étudier la productivité de cette frayère (site de reproduction du poisson) et du succès de reproduction de l'esturgeon jaune dans notre secteur.

Par le fait même, nous avons continué cette année à documenter d'autres menaces à la reproduction de ce poisson à Drummondville, soit la gestion de l'eau par les barrages, la pêche sportive et la qualité de l'habitat de reproduction. Nous souhaitons poursuivre nos travaux dans le but d'avoir enfin un portrait complet de l'esturgeon jaune dans la rivière Saint-François.

Ce projet est possible grâce à une contribution du ministère des Pêches et Océans Canada, du ministère des Forêts de la Faune et des Parcs du Québec et du Conseil des Abénakis d'Odanak.

PROJET PERCHAUDE À ODANAK

Une grande réussite !



Nouveau cours d'eau

Nous sommes heureux de vous annoncer qu'une étape importante du projet Perchaude a été accomplie cet été. En effet, un nouveau court d'eau reliant la rivière Saint-François au premier marais de la commune d'Odanak a été aménagé afin d'aider le passage des poissons. Rappelons-nous que ce projet a comme objectif de favoriser le passage des perchaudes

entre la rivière et le premier marais qui présente un bon potentiel d'habitat de reproduction pour cette espèce. Pour ce faire, nous avons façonné un nouveau ruisseau beaucoup plus long que l'ancien permettant ainsi de réduire la vitesse de courant du cours d'eau en plus de repositionner le ponceau le rendant traversable par les poissons au printemps. Ce nouveau cours d'eau a aussi été végétalisé avec des graminées et des arbustes et s'insère maintenant dans le nouveau parc en construction, le parc Wdaskwin, qui borde la rivière Saint-François à l'entrée de la commune.

Ce projet de 80 000 \$ est possible grâce au financement du Programme Interactions communautaires (PIC) du Gouvernement du Canada et du Québec, de la Fondation de la Faune du Québec, du ministère des Forêts de la Faune et des Parcs du Québec et du Conseil des Abénakis d'Odanak.

Pourquoi le projet Perchaude ?

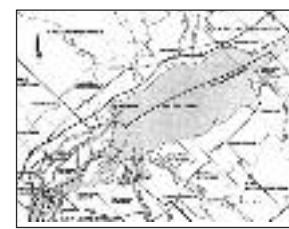


Perchaudes

C'est d'abord pour venir en aide à la population de Perchaude du lac Saint-Pierre que celui-ci est né en 2013. Notre belle région du lac Saint-Pierre fait face à un gros problème de dégradation qui met en péril la survie de ce poisson important dans la culture d'Odanak. La pêche sportive et commerciale à la Perchaude au lac Saint-Pierre étant fermée depuis 2012

seuls les membres d'Odanak et de Wôlinak peuvent encore pêcher ce poisson dans le secteur. Nous participons aujourd'hui aux efforts collectifs qui doivent être entrepris par l'ensemble des acteurs autour du lac Saint-Pierre afin de sauver ce poisson et les pêches au lac Saint-Pierre.

Le lac Saint-Pierre



Le lac Saint-Pierre est un élargissement du fleuve Saint-Laurent entre la ville de Sorel et de Trois-Rivières. Même si la communauté d'Odanak se situe le long de la rivière Saint-François, l'embouchure de cette rivière jusqu'au pont de la route 132 est incluse dans le lac Saint-Pierre semblablement à l'embouchure de toutes les grandes rivières autour de celui-ci. Odanak est donc situé à l'intérieur des limites du lac Saint-Pierre.

CAPSULE « ESPÈCE EN PÉRIL À ODANAK »



Tortue serpentine :

Cette tortue (*Chelydra serpentina serpentina*) a conservé son allure préhistorique avec une très longue queue comprenant des plaques osseuses triangulaires. Sa carapace peut atteindre 50 cm et son plastron est réduit par rapport à sa taille ce qui empêche ses membres de se protéger complètement. C'est pourquoi cette tortue a développé des comportements agressifs pour se protéger, en plus de passer la majorité de son temps sous l'eau. La perte des milieux humides réduit l'habitat de la

tortue serpentine, le développement accentue la mortalité chez les adultes (accident routier, capture illégale, augmentation de la prédateur, etc.) et la situation rend cette espèce vulnérable. Elle possède d'ailleurs le statut d'espèce préoccupante au Canada et est présente sur la liste des espèces en péril (LEP) au Canada depuis 2008.

Pour plus d'information, visiter la section «espèces en péril» de l'onglet «Environnement et terre» sur le site web du Conseil des Abénakis d'Odanak : <http://www.cbodanak.com/>



Merci, Wli wni

L'équipe 2014 du Bureau environnement et terre d'Odanak

Émilie Paquin, Luc Gauthier, Michel Durand, Rémi Delorme, Marion Thierry et Steven William

Pour des photos, vidéos et de l'information sur nous, visitez notre page Facebook : Bureau environnement et terre d'Odanak



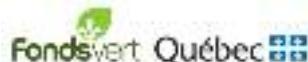
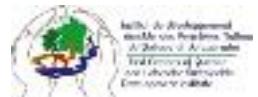
Bureau environnement et terre d'Odanak
62 rue Waban Aki
Odanak, Québec, Canada, J0G 1H0
Tel : 450 568-6363 Fax : 450 568-6385

odanakenvironnement@gmail.com
[Site web : http://www.cbodanak.com/environnement-et-terre.html](http://www.cbodanak.com/environnement-et-terre.html)
[Page Facebook : Bureau environnement et terre d'Odanak](#)





Les changements climatiques dans notre région



Le terme changements climatiques fait souvent référence à la fonte des glaciers et à la hausse du niveau de la mer. Bien que celles-ci soient en effet des conséquences directes de ce phénomène, elles ne sont pas visibles à notre échelle provinciale et régionale. Pourtant, les changements du climat affectent tout autant le Québec avec des conséquences différentes, mais tout aussi importantes.

Les communautés de Wôlinak et d'Odanak sont toutes deux situées dans la sous-région centrale caractérisée par de nombreux lacs et rivières ainsi que par une grande diversité de ressources naturelles. L'arrivée d'espèces exotiques envahissantes comme la moule zébrée et la berce du Caucase ou d'espèces indigènes également envahissantes telles que l'alpiste roseau est désormais répandue dans la région du Centre-du-Québec. Ces envahisseurs sont considérés dangereux pour les écosystèmes, car ils envahissent les milieux naturels au détriment des autres espèces déjà présentes sur le territoire. Cependant, mise à part la berce du Caucase qui peut infliger de douloureuses brûlures à son contact, la majorité des espèces envahissantes ne sont pas dangereuses pour l'humain, contrairement à certaines maladies comme le virus du Nil et la maladie de Lyme. Celles-ci sont toutes deux importées par des insectes qui voient leur répartition géographique s'étendre plus au nord en raison de l'augmentation de la température. D'autres insectes comme l'agrile du frêne et le scarabée japonais attaquent les arbres et causent de graves dégâts également. Selon le cardiologue François Reeves, l'impact sur la santé de l'arrivée de ces espèces n'est pas à négliger, car même si l'insecte lui-même n'est pas porteur de la maladie (comme pour l'agrile du frêne), il cause le déclin de nombreux arbres, réduisant ainsi la capture de CO₂ ainsi que la purification de l'air qui valent le surnom de "poumon de la planète" à certaines régions forestières mondiales. Dans les États américains, aux endroits où le niveau de dévastations d'arbres est à son comble, on dénote 5 000 décès liés à des maladies pulmonaires et 15 000 décès supplémentaires liés à des maladies cardiovasculaires.

Selon Pierre Gingras, professeur d'écologie et de biologie, ce qui explique la venue en sol québécois de ces espèces est simplement l'élargissement de leurs aires de répartition. Comme les températures augmentent, la faune peut désormais se rendre à des latitudes parfois plus nordiques ou méridionales qu'auparavant, bonifiant le territoire qui leur est viable. Leur arrivée vient donc parfois bousculer les écosystèmes.

Cette modification des écosystèmes n'est qu'une des nombreuses conséquences des changements climatiques entraînant, à son tour, bien des dommages collatéraux. La première étape étant de s'informer de cette situation, la suite résidera dans la poursuite de la lutte contre ce phénomène en plus de mettre en place des mesures d'adaptation qui deviendront primordiales pour la suite des choses.

Références : Entrevue radio avec François Reeves "Les maladies liées aux changements climatiques" http://ici.radio-canada.ca/emissions/medium_large/20132014/chronique.asp?idChronique=345029

Myriam Beauchamp
Chargée de projets, Grand Conseil de la Nation Waban-Aki

Ça se passe à Odanak

AIDE AUX DEVOIRS 2014-2015

Déjà le début de la deuxième année du projet d'aide aux devoirs. Notre équipe est prête! Les aidants de cette année sont: Joanny Gill, Marc-Olivier O'Bomsawin et Jennifer O'Bomsawin. Quelques nouveaux visages sont parmi nous cette année. Cette année qui débute sera remplie de nouveaux défis et de surprises. Si vous avez des questions concernant le projet venez nous voir, il nous fera un grand plaisir d'y répondre.

P'TITS LOUPS

Après un an d'absence, les ateliers P'tits Loups sont de retour. Les ateliers sont tous les mardis matin pour les enfants de deux à cinq ans. Nous offrirons des activités sur la stimulation du langage, les émotions, les habiletés sociales et la psychomotricité. Pour plus de renseignements ou pour les inscriptions, veuillez nous téléphoner à la salle familiale.

CAFÉ COMMUNAUTAIRE

Prenez note que l'horaire du Café Chakwa est changée. Ce sera encore les lundis et mercredis, mais maintenant de 9h00 à midi. Il y aura aussi des cafés avec thématiques, des invités, etc. Venez discuter avec nous!

En terminant, pour toutes questions ou commentaires concernant nos activités et services, n'hésitez surtout pas à me contacter à la salle familiale au 450-568-0515.

Jenny M'Sadoques Benoit
Intervenante communautaire, SEFPN





Une rentrée scolaire animée à Kiuna



De gauche à droite : Justine M'Sadoques-Plourde (Odanak), Lucie Martin (Unamen-Shipu), Mathieu Lavoie (Mashteuatsh), Shawna Petiquay (Wemotaci), Marielle Nequado (Manawan), Diane Flamand (Manawan), Julia Flamand (Manawan), Stacey Awashish (Opitciwan), Léziane Duschenne (Manawan), Cheyenne Flamand (Manawan), Kim-Uapikun Launière (Mashteuatsh), Stéphanie Chachai (Opitciwan), Marylène Flamand (Manawan); Terry-Randy Awashish (Opitciwan), Shaelyn Nelson (Kanehsatake), Jaymie Chachai-Mathieu (Trois-Rivières), Julie Delisle (Kahnawake).

Absents sur la photo: Valentine Awashish (Wemotaci), Jonas-Élie Dubé (Opitciwan), Martine Denis-Damée (Opitciwan), Madie Ottawa (Manawan).

Le 25 août dernier, l’Institution Kiuna lançait sa quatrième année d’opération en accueillant plus de 70 étudiants, dont 43 nouveaux, dans son programme de Sciences humaines – Premières Nations (300.B0).

Quelques jours plus tard, le 31 août, l’Institution procédait à sa deuxième cérémonie de graduation, célébrant les accomplissements de 21 étudiants inscrits dans les programmes de DEC en Sciences humaines - Premières Nations et d’AEC en Éducation spécialisée en contextes autochtones. Plusieurs membres des communautés, chefs et représentants gouvernementaux ont honoré les étudiants de leur présence et les ont accompagnés dans la célébration de la complétion de leur programme

de formation. Soulignons la présence du Ministre responsable des Affaires autochtones, Geoffrey Kelley, également venu les féliciter personnellement.

Kiuna en profite pour féliciter tous ses finissants, dont Justine M'Sadoques-Plourde, de la communauté d’Odanak.

Rappelons que Kiuna offre un programme de formation préuniversitaire unique en son genre, axé sur un contenu qui respecte les valeurs, la culture et l’identité des Premières Nations tout en faisant valoir leurs savoirs, savoir-faire et savoir-être dans une multitude de domaines et de disciplines, permettant ainsi aux étudiants de se découvrir sous un angle nouveau.

Kiuna propose également une expérience basée sur une mosaïque culturelle et linguistique des plus intéressantes pour les étudiants qui y cheminent ce qui, en plus de ses activités académiques et parascolaires fondées sur l’ancrage culturel et le dépassement de soi, rendent l’Institution propice à la réussite de l’étudiant et à son épanouissement personnel.



Pour en connaître davantage sur l’Institution Kiuna

Site web : www.kiuna-college.com
Suivez-nous sur notre page Facebook officielle <https://fr-ca.facebook.com/KiunaCollege>.

Les activités et services à Odanak

Salle familiale d’Odanak - Services

Lundi	9h00 à 12h00 Café ouvert	15h00 à 17h00 Aide aux devoir (AAD)
Mardi	9h00 à 11h00 Groupe P’tits Loups	15h00 à 17h00 Aide aux devoir (AAD)
Mercredi	9h00 à 12h00 Café ouvert	13h00 à 17h00 Aide aux devoir (AAD)
Jeudi	9h00 à 17h00 Présence de l’équipe pour réunions et rencontres	
Vendredi	Fermé du vendredi au dimanche à l’exception d’activités spéciales	

Les installations, les ressources et services disponibles :

- Activités hebdomadaires lundi et mercredi matin
- Bottin de ressources communautaires
- Groupes pour les jeunes familles
- Service de relation d'aide
- Enfants – 6-12 ans aide aux devoirs après l'école
- Conférence sur différents thèmes spéciaux
- Ordinateurs disponibles au centre de ressources pendant les heures du Café
- Bénévolat
- Wifi, photocopies et télécopies gratuits
- Ressource de références
- Bibliotheque spécialisée livres éducatifs pour les enfants
- Location de la salle
- Travaux communautaires et compensatoires

Cafés-rencontres – les activités

Les lundis et mercredis de 9h à 12h

Lundi

Mercredi

Octobre

20 oct. : Conférencier invité, Entrepreneur

22 oct. : Café, thé et discussion

27 oct. : Photos de voyages

29 oct. : Conférencier invité, Contes et légendes

Lundi

Mercredi

Novembre

3 nov. : Café, thé et discussion

5 nov. : Conférencier invité, Capteur de rêve

10 nov. : Conférencier invité

12 nov. : Café, thé et discussion

17 nov. : Conférencier invité, Chant Abénaki

19 nov. : Conférencier invité, Méditation

24 nov. : Café, thé et discussion

26 nov. : Livre de voyage

Lundi

Mercredi

Décembre

1 déc. : Conférencier invité

3 déc. : Café, thé et discussion

8 déc. : Poterie

10 déc. : Gâteaux au Fruit Noël

15 déc. : Café, thé et discussion

17 déc. : Brunch de Noël



IMPORTANT

Odanak adoptera sa propre Loi sur les droits et intérêts matrimoniaux

Le gouvernement du Canada a adopté une Loi qui permet aux Premières Nations, comme les Abénakis d'Odanak, de développer et d'adopter leur propre Loi concernant les biens immobiliers matrimoniaux sur réserves. Si Odanak ne développe pas ni n'adopte pas sa propre Loi, dès le 16 décembre 2014, une Loi du gouvernement fédéral nous sera imposée et sera donc applicable à tous les membres résidents d'Odanak. C'est pour cette raison, que le conseil des Abénakis d'Odanak a entrepris des démarches afin de développer une Loi qui répondra mieux aux besoins des membres de la communauté.

Partout au Canada, incluant au Québec, le droit familial provincial ne s'applique pas dans les réserves. Ce qui veut dire qu'il n'y a aucune règle qui protège les droits des conjoints dans leur résidence familiale.

Voici un tableau comparatif de la Loi développée par Odanak et de la loi du gouvernement fédéral.

Loi développée par Odanak	Loi du gouvernement fédéral	Commentaires
Protège ses membres habitants sur les terres de la réserve conformément à sa culture et à ses traditions.	Loi générale développée par des fonctionnaires du gouvernement fédéral.	Loi fédérale sera appliquée automatiquement à Odanak le 16 décembre 2014 si les membres d'Odanak n'adoptent pas leur propre Loi.
Les conjoints de fait doivent être traités comme un couple marié après 5 ans de vie commune en relation conjugale.	Les conjoints de fait doivent être traités comme un couple marié après 1 an de vie commune en relation conjugale.	Ce qui implique qu'un non-membre d'Odanak, qui est en relation conjugale avec un membre que depuis 1 an, se fera octroyer plusieurs droits et parfois au détriment des autres membres de la communauté.
Les conjoints peuvent conclure des contrats de vie commune et de séparation.	Les conjoints peuvent conclure des contrats de vie commune et de séparation.	Il sera encouragé que les conjoints s'entendent par contrats.
Les conflits entre conjoints doivent être réglés à l'amiable avec l'aide d'un médiateur et si la médiation échoue, les parties pourront s'adresser au tribunal et en cas d'urgence, les conjoints pourront s'adresser directement au tribunal.	Les conflits entre conjoints doivent être directement adressés au tribunal, sans tentative nécessaire en Médiation.	Il est préférable pour les conjoints de tenter de régler leurs conflits en médiation avant de s'adresser à un tribunal de la province de Québec qui est un processus lent et couteux.
Les pouvoirs du tribunal sont limités.	Les pouvoirs du tribunal sont très étendus.	Si la Loi fédérale est adoptée, un tribunal de la province de Québec aura beaucoup de pouvoirs de décision et ne respectera pas nécessairement la culture et les coutumes d'Odanak.
Aucun titre de propriété ni Certificat de propriété ne peut être attribué à un non-membre en vertu de cette présente Loi.	Aucun titre de propriété ni Certificat de propriété ne peut être attribué à un non-membre en vertu de cette présente Loi.	
Le conjoint survivant qui ne détient pas le bail ou un Certificat de Possession aura le droit de continuer d'occuper le foyer familial pendant maximum 180 jours après le décès, le délai de 180 jours pourra être prolongé jusqu'à ce que la succession concernant les droits relatifs à l'occupation du foyer familial soit réglée.	Le conjoint survivant qui ne détient pas le bail ou un Certificat de Possession aura le droit de continuer d'occuper le foyer familial pendant maximum 180 jours après le décès. Le survivant devra s'adresser à un tribunal afin de prolonger ce délai de 180 jours.	Dans la Loi fédérale, le survivant devra s'adresser au Tribunal afin de prolonger le délai de 180 jours, ce qui n'est pas simple pour une personne en deuil ou un aîné.
Dans certains cas et lors de circonstances très précises, le tribunal pourra accorder différents droits à un conjoint ou à un enfant tel que l'occupation du foyer familial (maximum de 180 jours pour conjoint non-membre et sans enfant membre), qu'un conjoint entretienne le foyer familial, qu'un conjoint paie pour le foyer familial et pour des réparations. Afin d'émettre ce genre d'ordonnance, le tribunal devra considérer les droits collectifs d'Odanak, le fait qu'il y a ou non-violence familiale, le meilleur intérêt des enfants touchés et toutes autres situations particulières.	Le tribunal pourra émettre des ordonnances d'occupation exclusive ce qui permettra au tribunal d'accorder l'occupation exclusive du foyer familial à un époux ou à un conjoint de fait non membre et ainsi empêcher un membre d'accéder à sa résidence. La durée de cette ordonnance pourrait varier d'un nombre déterminé de jours à une période plus longue, par exemple pour quelques années.	Si la Loi fédérale est adoptée, le tribunal de la Province de Québec aura beaucoup de pouvoirs de décision.
Le conjoint détenteur du Certificat de Possession aura le droit de vendre ou d'hypothéquer sa résidence sans l'approbation de son conjoint (sauf si il y a entente préalable disant le contraire).	Le consentement du conjoint sera nécessaire pour la vente ou l'aliénation du foyer familial, la Loi prévoit que le conjoint ne peut pas, vendre le foyer familial ou prendre une hypothèque sans le consentement écrit de l'autre conjoint, que celui-ci soit ou non membre d'Odanak.	La Loi fédérale exige que le conjoint membre ou non-membre approuve la vente de la résidence, le détenteur du Certificat de Possession ne pourra pas contracter d'hypothèque ni vendre sa maison si le conjoint refuse.

À la suite de la dernière assemblée publique du 27 septembre dernier, les membres de la bande présents ont pu poser leurs questions à Me Marie-Ève Bordeleau, l'avocate qui assiste Odanak dans le développement et l'écriture de notre Loi. Il fut question lors de cette assemblée de ne pas précipiter le processus afin d'assurer l'adoption notre Loi. Il fut convenu de tenir d'autres assemblées publiques afin de bien informer les membres au sujet de cette Loi et également pour nous assurer que nous couvrions tous les besoins de nos membres.

Selon le processus établi par le gouvernement fédéral, nous devrions tenir un référendum pour que la Loi soit adoptée par les membres statués de la bande. La date retenue par le Conseil pour le vote officiel est le 22 novembre 2014 afin que les membres d'Odanak décident s'ils veulent adopter la Loi proposée et développée par des membres d'Odanak. Toutefois, les Chefs de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador contestent le processus établis par le gouvernement fédéral. Les Chefs affirment qu'en vertu de la Loi sur les Indiens, les Conseils de bande ont le pouvoir de légiférer. Selon eux, le gouvernement fédéral empiète sur l'autorité et l'autonomie des Conseils et des bandes. Donc, il se pourrait que nous ne passions pas par le processus d'adoption de la Loi par référendum, mais tout simplement par l'adoption par le Conseil par voie de résolution en assemblée et ce, après avoir consulté ses membres de façon adéquate.

Si les membres ou le Conseil n'adoptent pas la Loi proposée, dès le 16 décembre 2014, la Loi fédérale sera automatiquement imposée par le gouvernement du Canada à l'ensemble des membres d'Odanak. Cependant, nous pouvons adopter notre propre Loi en tout temps après le 16 décembre 2014. Nous vous tiendrons au courant des développements dans ce dossier.





Un été fort occupé au Musée des Abénakis !



Crédit photo : Karine Couillard © SMQ

Sur la photo: Michel Plourde et Geneviève Treyvaud, archéologues, Mathieu O'Bomsawin-Gauthier, conseiller Conseil des Abénakis, Michelle Bélanger, directrice générale Musée des Abénakis, Richard Pednault, directeur-conservateur Musée Laurier

La saison estivale 2014 nous a réservé une très belle surprise: Patrimoine canadien nous octroyait une subvention de 49 750\$ pour la poursuite des fouilles archéologiques à Odanak et à l'île aux Vaches. Durant trois semaines d'août 2014, l'équipe d'archéologie a fouillé une aire près du Musée. Des traces de nouvelles structures (poteaux, pieux et piquets) et des fosses ont permis d'appuyer l'hypothèse émise par les archéologues que les vestiges mis au jour depuis quatre ans appartiennent à des habitations ou à une palissade. Les quelque 500 artéfacts découverts cette année témoignent de la vie quotidienne des Abénakis: une alène en os, de nombreuses pierres et balles à fusil, des aiguilles fabriquées en alliages cuivreux, des perles et des fragments de pipes. Tous les renseignements recueillis durant les campagnes de fouilles permettront de documenter une fortification unique ainsi que la culture matérielle de la Première Nation des Abénakis. En septembre, l'équipe d'archéologie s'est déplacée sur l'île aux Vaches, en amont d'Odanak, sur la rivière Saint-François. L'an dernier, l'équipe y avait découvert les vestiges d'un moulin à eau construit vers 1750. Ce moulin permettait, tant aux Abénakis qu'aux colons français puis anglais, de moudre les grains récoltés dans les environs. Les travaux archéologiques auront permis de découvrir la superficie du bâtiment et de ses infrastructures et de comprendre son utilisation. Plusieurs échantillons de sol ont été prélevés dans le but de déterminer la variété des grains utilisés au moulin. À la fin de l'automne 2014, une synthèse de toutes ces recherches sera présentée aux gens de la communauté... à suivre!

Le 1^{er} octobre dernier, le Musée des Abénakis s'est vu décerner le Prix Excellence - Catégorie 3 de la Société des musées du Québec pour son projet Fort d'Odanak: le passé revisité. Cette haute distinction remise par nos pairs récompense quatre années de travail et confirme que la petite équipe que nous sommes peut réaliser de très grandes choses et surtout exceller dans son domaine. Merci à toute l'équipe du Musée qui a travaillé de près ou de loin à ce projet. Merci surtout à tous ces jeunes apprentis qui se sont investis à étudier, conserver et promouvoir leur culture: nous sommes très fiers de vous!

Au début de 2015, nous inaugurerons l'exposition virtuelle Le fort d'Odanak: 1704-1759 : sur les traces d'un village fortifié abénakis. Réalisée grâce à une subvention de 248 500\$ du Musée virtuel du Canada, un programme de Patrimoine canadien, cette exposition racontera l'établissement du village fortifié à Odanak, la vie de ses occupants et sa destruction en 1759. Une section plus contemporaine permettra aux Internautes de découvrir les Abénakis, Odanak, Wôlinak et le Musée des Abénakis et son projet d'archéologie. Des vidéos et des animations agrémenteront la navigation à travers l'exposition virtuelle qui a été réalisée par le Musée, l'archéologue Geneviève Treyvaud et Bienvenue-multimédia.ca, une firme spécialisée dans les communications interactives. Nous avons bien hâte que vous découvriez cette nouvelle exposition dans le confort de votre foyer! Un poste informatique au Musée donnera également accès à l'exposition.

Dans six mois, nous inaugurerons la plus grosse exposition temporaire jamais présentée au Musée des Abénakis: N8nninska akw8batak: le Musée des Abénakis a 50 ans! Réalisée grâce à un investissement de 197 000\$ de Patrimoine canadien, cette exposition invitera les visiteurs à découvrir l'histoire du premier musée autochtone au Québec. Elle favorisera aussi, nous l'espérons, le renforcement d'un sentiment d'appartenance de la communauté abénakise au Musée. Tous les espaces publics du Musée seront sollicités pour la

présentation de cette exposition qui mettra en valeur les collections d'objets ethnologiques et archéologiques ainsi que les œuvres d'art du Musée. Pour sa réalisation, nous faisons appel à des spécialistes en muséologie (consultante en exposition, firme de design, vidéaste), des employés du Musée et à des gens de la communauté. Présentée de mai 2015 à décembre 2016, cette exposition majeure fera vivre une rencontre avec le patrimoine matériel et immatériel abénakis et ceux qui le font, le vivent, le transmettent. Nous remercions tous ceux qui ont répondu à nos appels à tous au cours des derniers mois. Votre collaboration contribuera au succès de cette exposition exceptionnelle! Nous vous donnons rendez-vous en mai 2015 pour l'inauguration communautaire! Jusqu'en février 2015, nous vous invitons à découvrir nos trois expositions temporaires. K's8gm8menawak Nos chefs, réalisée par Christine Sioui Wawanoloath, est une exposition hommage aux chefs d'Odanak. Nous remercions les gens de la communauté qui ont généreusement prêté des objets de leurs collections personnelles pour le grand plaisir de nos visiteurs. Pour la première fois au Musée des Abénakis, l'artiste Georgette Obomsawine présente ses œuvres favorites tirées de sa collection personnelle et de celle du Musée. Vous découvrirez une artiste de grand talent avec un style empreint d'humour. Prenons tous place - Mziwi Abida, version itinérante de la nouvelle exposition permanente du Musée de la civilisation à Québec, C'est notre histoire; Premières Nations et Inuits du XXI^e siècle, amorce son parcours à Odanak. Cette exposition rend compte du processus collaboratif, réalisé avec les Premières Nations et les Inuits du Québec. Ce processus, mené par La Boîte Rouge vif de concert avec les Musées de la civilisation, est novateur à plusieurs titres dans le domaine muséal et sa présentation auprès des communautés autochtones est un juste retour vers celles-ci. Ne manquez pas cette exposition à laquelle plusieurs membres de la communauté d'Odanak ont participé à titre de collaborateurs.

Le 27 août dernier avait lieu l'assemblée générale annuelle de la Société historique d'Odanak. Les membres du conseil d'administration 2014-2015 sont: Mylène Trudeau, présidente, Marjolaine Lachapelle, vice-présidente, Suzie O'Bomsawin, secrétaire, Jacques T. Watso, Mathieu O'Bomsawin-Gauthier et Jean-Clément Gauthier, administrateurs. Nous remercions Mario Diamond, Claire O'Bomsawin et Monika Ille et tenons à souligner leur apport à la réussite de nombreux projets, dont l'activité de financement 2014.

Le Musée est fier de contribuer à la sauvegarde et à la diffusion de la langue abénakise. En effet, une subvention de Patrimoine canadien, programme Initiative des langues autochtones, permettra la poursuite des cours d'abénakis, la réalisation d'un dictionnaire et la production d'un deuxième cours sur support DVD.

C'est avec beaucoup d'enthousiasme et d'énergie que nous amorçons ce dernier droit qui nous mènera à la présentation de projets majeurs entamés il y a plusieurs mois.

Au plaisir de vous voir prochainement,

Michelle Bélanger,
directrice générale
Musée des Abénakis





Odanak compte une artiste professionnelle de plus



Crédit photos : Theresa Watso

Joyce Panadis est née aux États-Unis et est arrivée à Odanak à l'âge de 9 ans, communauté qu'elle n'a jamais quitté depuis. Adolescente, elle dessinait déjà. Une fois arrivée dans la vie d'adulte le dessin a été mis de côté pour faire place à une nouvelle occupation : maman à temps plein.

En 2007, Joyce sent le besoin de s'épanouir par l'art et s'inscrit à plusieurs cours en art. Elle expérimente plusieurs médiums, mais ce n'est qu'en février 2012 qu'elle découvre le graphite. Les résultats sont si spectaculaires que même sa professeure a reconnu son talent dès sa 1^{ère} œuvre, Théophile. Dès lors, elle voulait la faire connaître.

C'est en octobre 2012 qu'elle vient rencontrer le Bureau Local d'Emploi pour voir comment établir un plan de carrière. Plusieurs possibilités lui sont présentées.

C'est en 2013 que Joyce décide d'aller de l'avant. On la met en contact avec une spécialiste en art pour la diriger dans les démarches à faire en tant qu'artiste professionnelle.

Elle choisit le Musée des Abénakis d'Odanak pour y faire son premier vernissage en juin 2013. Elle participe ensuite tout l'été à Vitrine sur l'art où ses œuvres sont exposées au public. En 2014, elle prend part à cinq symposiums à travers le Québec.

DES DISTINCTIONS IMPORTANTES :

En septembre de la même année, elle participe à l'exposition-concours Facin'Art. Elle y reçoit une première reconnaissance de ses pairs, une mention d'honneur pour la qualité de sa technique dans l'œuvre Mon reflet.



Dans le même mois, elle reçoit le prix Coup de cœur du public pour Théophile à une exposition à la Biblio publique de Drummondville.

Au volet Expo Concours de Vitrine sur l'Art ses pairs la reconnaissent encore une fois puisque le jury lui décerne une 2^e place avec Capteur de rêve.

Enfin, après l'insistance de plus d'un an de la part de sa professeure, c'est en mai 2014 que notre artiste s'inscrit au prestigieux concours-exposition international avec sélection. Le jury est trié sur le volet : seulement des sommités dans ce domaine artistique. Pas moins de 143 artistes ont tenté leur chance. De ce nombre, 57 artistes provenant de 11 pays sont sélectionnés. Joyce fait partie du nombre avec deux de ses œuvres qui ont obtenu la faveur du jury : Capteur de rêve et Des générations de fierté. Au final, Joyce y remporte une mention spéciale, Prestigieux prix commandité par Prismacolor.

D'AUTRES PROJETS :

Cet automne et cet hiver, le Bureau Local d'Emploi travaillera en collaboration avec l'artiste pour développer une stratégie de mise en marché de ses œuvres, reproductions et produits dérivés.

Si vous désirez voir son talent, investir dans ses œuvres ou vous procurer une reproduction de ses œuvres, visitez son site web : Joyce-panadis.com et entrez en contact avec cette artiste fascinante.

Sylvie Desbois

Directrice du Bureau Local d'Emploi

Prochaines assemblées publiques

31 janvier 2015

30 mai 2015

26 septembre 2015

Pour plus de renseignements 450 568-2810

**Vous avez un texte
à publier?**

**Un membre qui se
démarque à nous présenter?**

Une nouvelle à souligner?

Prochaine date de tombée: 16 janvier 2015



Contactez-nous!
communications@gcnwa.com





Conseils de sécurité pour L'HALLOWEEN



- Les costumes doivent être de couleurs pâles, ignifugues et munis de bandes réfléchissantes pour mieux voir les enfants le soir. (N'oubliez pas de poser du ruban réfléchissant sur les bicyclettes, les planches à roulettes et les balais!)
- Les costumes devraient être suffisamment courts pour ne pas faire trébucher les enfants.
- Rappelez aux enfants de se tenir éloignés des flammes et chandelles. (Les costumes peuvent être très inflammables.)
- Utilisez du maquillage au lieu des masques ou choses qui couvriront les yeux.
- Rappelez aux enfants de marcher, glisser et fouiner sur les trottoirs et non dans la rue.
- Expliquez aux enfants de visiter un côté de la rue d'abord et l'autre ensuite et qu'il est préférable de ne traverser la rue qu'aux intersections et aux traverses pour piétons.
- Rappelez aux enfants de regarder des deux côtés de la rue avant de traverser au cas où il y aurait des voitures, camions ou balais volant bas.
- Apportez une lampe de poche ou remettez-en une aux enfants pour mieux voir et être vus.
- Les enfants devraient planifier leur itinéraire et le partager avec vous et la famille.
- Les enfants devraient circuler en groupes de quatre ou cinq. Les jeunes enfants devraient être accompagnés d'un adulte.
- Visitez les maisons où la lumière de l'entrée est allumée.
- Assurez-vous que les enfants sachent qu'ils doivent accepter les friandises à la porte et qu'ils ne doivent pas monter dans les voitures ou entrer dans les maisons ou appartements d'étrangers.
- Rappelez aux enfants d'attendre qu'un adulte à la maison vérifie les friandises et gâteries avant de les manger. Les bonbons ne doivent pas être mangés si l'emballage est déjà ouvert. Les petits morceaux de bonbon dur peuvent étouffer les jeunes enfants.
- Assurez-vous que vous et vos enfants sachez où se trouvent les maisons Parent Secours dans votre quartier.
- Établissez des limites avec vos enfants. Expliquez-leur l'importance de respecter ces limites et d'arriver à la maison à temps.

Source : <http://www.croixrouge.ca/que-faisons-nous/secourisme-et-cr/secourisme-a-la-maison-/conseils-de-secourisme/conseils-de-securite-pour-halloween>

Anatomie d'une entrepreneure



Ateliers pour adultes



Odanak
1 855 933-5745 (sans frais)

Pour améliorer :

- ses connaissances générales
- sa lecture et son écriture
- sa connaissance de soi
- sa façon de communiquer
- sa mémoire

S'initier à l'ordinateur

Aider son enfant dans ses apprentissages





- Gratuit
- De jour ou de soir
- Inscription à l'année